



Panorama affaires publiques des actualités du monde de la santé

Semaine du 16 mars 2026

INFOS ET CHIFFRES CLÉS

Mme Marianne CORNU-PAUCHET, ancienne directrice adjointe du cabinet de M. Paul CHRISTOPHE au ministère des Solidarités, a été nommée directrice de l'autonomie et de la santé mentale de l'ARS Pays-de-la-Loire.

Mme Nicole CIVATTE a été nommée haute fonctionnaire chargée de l'égalité, de la diversité, du handicap et du développement durable pour les services du Premier ministre

Mme Clémence MARTY-CHASTAN, inspectrice des affaires sociales, ancienne directrice de la stratégie et de la transformation de l'AP-HP, a été nommée directrice générale chargée des Ressources d'Arte France

M. Fabrice GOMBERT, président de la Caisse nationale de l'assurance maladie (CNAM), s'est vu confier la présidence de l'Agence nationale pour la garantie des droits des mineurs.

EN RÉSUMÉ

Sécurité sociale

Le déficit de la Sécurité sociale s'établit à 21,6 milliards d'euros, ce qui est inférieur aux 22,1 milliards annoncés dans la loi de financement de la Sécurité sociale pour 2025, et aux 23 milliards prévus de celle pour 2026, grâce notamment "à des dépenses légèrement inférieures à celles prévues", selon la direction de la Sécurité sociale du ministère de la Santé. Le déficit de la branche Assurance maladie notamment est moindre que celui qui avait été estimé en décembre, à 15,9 milliards au lieu de 17,2 milliards. Fait rare, les dépenses d'assurance maladie (objectif national de dépenses d'assurance maladie) sont finalement inférieures de 500 millions d'euros à celles votées dans la loi de financement de la Sécurité sociale pour 2025, et confirmées en décembre ; leur montant s'élève à 265,4 milliards. Les soldes des branches accidents du travail maladie professionnelle, famille et autonomie sont également un peu meilleurs que ceux annoncés en décembre. En revanche, le solde de la branche vieillesse se dégrade encore par rapport à celui prévu il y a trois mois, à -7,2 milliards, contre -6,3 milliards en décembre.

OMS / vaccination

Le Groupe stratégique consultatif d'experts sur la vaccination (Sage) de l'OMS a tenu la semaine dernière sa réunion semestrielle axée sur les vaccins contre le Covid-19 et la typhoïde notamment. Les experts en immunisation ont estimé et alerté sur le fait que les programmes de vaccination se trouvaient sous la menace d'une désinformation croissante et des incertitudes qui planent sur le financement de la recherche. "Parmi les nouveaux défis à venir figurent l'incertitude quant au financement de la recherche et du développement des vaccins, ainsi que la désinformation et les informations déformées, qui érodent la confiance du public dans les vaccins", a prévenu le Sage dans un communiqué, affirmant que "protéger la confiance et lutter contre la désinformation seront des priorités en 2026".

Ordre des médecins / IGF

L'Ordre des médecins est sévèrement épinglé dans un rapport de l'Inspection générale des finances pour la gestion "émailée d'irrégularités" de son budget, entre ressources "pas rigoureusement employées", certaines indemnités et défraiements "insuffisamment justifiés, voire irréguliers", et une "part importante" des achats "pas conforme aux règles de la commande publique". L'IGF déplore aussi un "défaut de contrôle" des conseils départementaux, laissant passer des dépenses "excessives". De plus, les missions sont "inégalement mises en œuvre", au point que "le traitement des signalements et des plaintes ne permet pas de garantir que les manquements déontologiques soient effectivement poursuivis", s'alarme l'IGF, soulignant qu'un an après la condamnation de Joël LE SCOUARNEC, illustration d'"une défaillance majeure de l'action disciplinaire", "les conditions ne sont pas réunies pour prévenir la reproduction de situations similaires". Elle formule donc treize recommandations en vue d'"une évolution profonde", notamment la mise sous tutelle et dissolution du conseil départemental parisien.